

CHALLENGE BIKE & RUN



Principe Général :

- Mise en valeur d'épreuves de **proximité accessibles** à toutes et tous via l'implication des clubs/organismes sur le territoire des Pays de la Loire,
- attirer une population exhaustive de sportifs (jeunes, familles, non licenciés), **de fédérer les clubs** pendant la période hivernale.
- Création d'une dynamique pour étoffer l'offre d'épreuves sur la période hivernale.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Epreuves du Challenge :

LOCALISATION	ORGANISATEUR	DATE
La Roche Sur Yon	AC La Roche Sur Yon	11 Nov. 2018
Saint Nazaire (44)	BEST	27 janvier 2019
Mayenne (53)	MASTRIA 53	02 Février 2019
Olonne sur Mer	Les Sables Vendée Triathlon	03 mars 2019
La Baule (44)	TCA	03 Mars 2019
Fontenay le Comte (85)	Fontenay Le Comte Vendée Triathlon	10 Mars 2019
Beauvoir-sur-Mer (85)	Mairie de Beauvoir-sur-Mer	24 Mars 2019

Formats de l'épreuve :

Type	Distances :	Catégories
Distance XS	< 10km > 45' maxi de course	Minimes (ouvert aux autres catégories mais hors classement Challenge)
Distance S	< 15km > De 45' à 1h15'	Cadets/juniors/seniors/masters

Dispositif Inscription/Chronométrage :

- Une personne à la saisie des inscriptions avec un poste informatique, avec le fichier « inscriptions » fourni par la Ligue (Format Excel)
- Une personne prévue pour le chronométrage avec un poste informatique à l'arrivée (prévoir un abri et une prise électrique)
- 2 personnes pour noter les numéros de dossard + l'arbitre pour assurer l'ordre d'arrivée.
- Afin de permettre facilement l'établissement du classement général, l'organisateur devra saisir la liste des inscrits via le fichier Excel fourni par la Ligue avec le programme Excel chronométrage.
- Si toutefois l'organisateur possède et souhaite utiliser son propre mode de chronométrage, il devra cependant fournir un fichier « Résultat » Excel à l'identique du fichier fourni par la Ligue.

Arbitrage :

Deux arbitres maximum seront nécessaire au bon fonctionnement des épreuves, ceci afin de limiter les coût d'organisation.

En fonction du nombre d'équipes, ce nombre pourra être revu à la hausse afin d'assurer un arbitrage efficace.

Statuts des Epreuves:

Les épreuves devront être enregistrées en tant qu'« **épreuve compétition** » et non « **Animation** » afin de pouvoir satisfaire aux exigences de distance et de classement final par épreuve.

Tarifs :

Une uniformisation tarifaire est **souhaitable** afin de ne pas créer de concurrence tarifaire entre les épreuves.

Coûts d'organisation :

1. Droits d'organisation :

Course « jeunes »	Gratuit
Courses XS	Gratuit
Courses S	190€ (95€ la première année)

2. Arbitrage :

Course « Jeunes » ou XS 12€ / arbitre	24 €
Course S 35 + 50 (arbitre principal)	85 €

Concernant ce post, il sera possible via des arbitres locaux d'envisager la gratuité en interne

3. Emargements :

Courses « Jeunes » et XS	Gratuit
Courses S	2,50 € par équipe.